

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 4 JUILLET 2025

**DELIBERATION N°CD2025-
07/3/20
DOSSIER N°6951**

**PLAN DÉPARTEMENTAL DES ESPACES, SITES ET
ITINÉRAIRES (PDESI) : CIRCUITS DE RANDONNÉE
"INCONTOURNABLES"**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Mary-Line GEOFFRE
Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS
Delphine CHARTRAIN à Bertrand LABAR
Franck FOULON à Catherine GRAVERON
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Armelle MARTIN à Eric BODEAU
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Sports et Loisirs de Nature*

RAPPORTEUR : M. Laurent DAULNY

**OBJET : PLAN DÉPARTEMENTAL DES ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES
(PDESI) : CIRCUITS DE RANDONNÉE "INCONTOURNABLES"**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU la délibération N° CD2018-12/3/17 du Conseil Départemental du 14 décembre 2018 ;*

VU la délibération N°CD2019- 09/3/14 du Conseil Départemental du 27 septembre 2019 ;
VU la délibération N° CP2021-02/5/21 de la Commission Permanente du Conseil Départemental du 26 février 2021 ;
VU la délibération N° CP2022-02/4/25 de la Commission Permanente du Conseil Départemental du 25 février 2022 ;
VU la délibération N° CD2022-09/3/14 du Conseil Départemental du 30 septembre 2022 ;
VU la délibération N° CD2024-04/3/37 du Conseil Départemental du 11 avril 2024 ;
VU la délibération N° CD2025-04/3/27 du Conseil Départemental du 4 avril 2025 ;
VU le rapport CD2025-07/3/20 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Solidarités, Familles, Vie collégienne et étudiante, Sports,

DÉCIDE,

- de valider la liste des 23 circuits de randonnée « Incontournables » telle que travaillée par les membres de la CDESI dont le détail figure en annexe de la présente délibération ;
- d'autoriser la mise en œuvre du programme corrélé (totem départ, promotion, etc.) ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les conventions avec les collectivités concernées par la pose et l'entretien du mobilier (« Totem départ »), reprenant le modèle type figurant en annexe à la présente délibération ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour la suite de ce dossier.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET